

# RAPPORT SUR LES RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES

## Manitoba



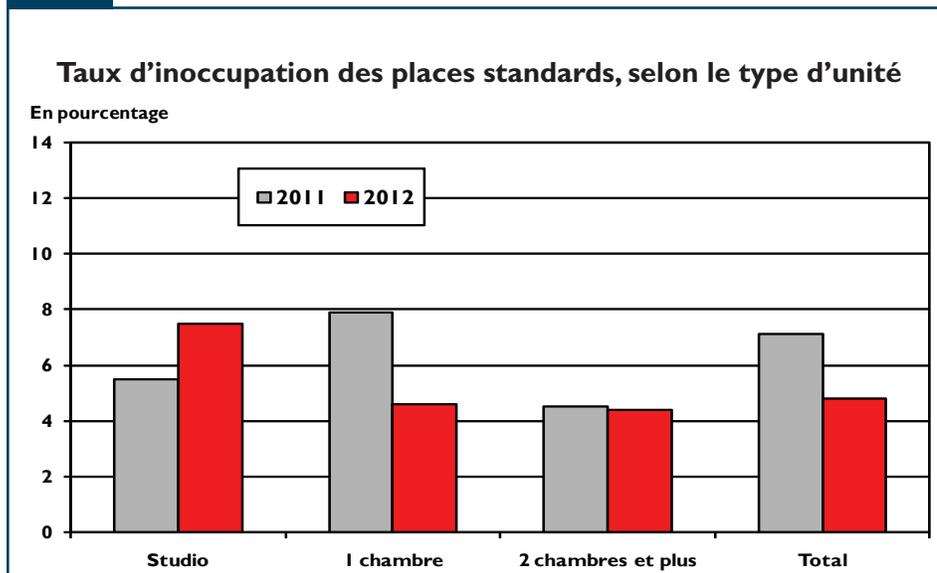
SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

Date de diffusion : 2012

### Faits saillants

- Au Manitoba, le taux d'inoccupation global des places standards en résidence pour personnes âgées s'est chiffré à 4,8 % en 2012, alors qu'il était de 7,1 % en 2011.
- Dans les résidences pour personnes âgées de la province, le loyer moyen des places standards est monté de 2 227 \$ en 2011 à 2 338 \$ en 2012.
- En 2012, 31 résidences comptant au total 3 473 places et logeant 3 753 personnes ont fait l'objet de l'Enquête au Manitoba.

Figure 1



Source : SCHL

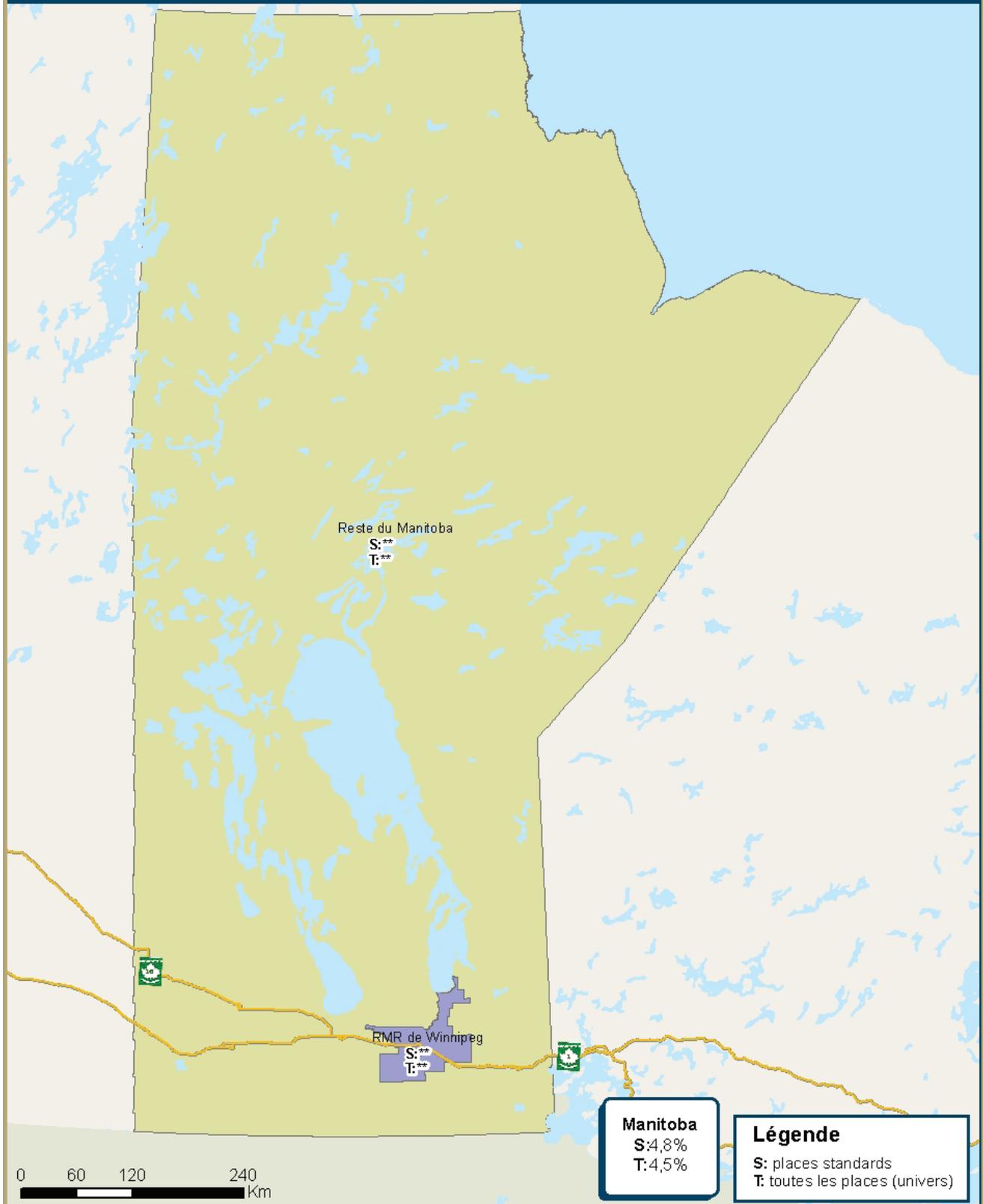
### Table des matières

3	Taux d'inoccupation
3	Loyers
5	Univers
6	Tableaux de données
11	Methodology
11	Définitions

### ABONNEZ-VOUS MAINTENANT

à cette publication et à d'autres rapports du Centre d'analyse de marché de la SCHL en passant par le Bureau de commandes, à l'adresse [www.schl.ca/marchedelhabitation](http://www.schl.ca/marchedelhabitation). C'est pratique et rapide! Vous pouvez consulter, imprimer ou télécharger les publications, ou encore vous y abonner et les recevoir par courriel, le jour même où elles sont diffusées. Mieux encore, la version électronique des produits nationaux standards est gratuite.

## Taux d'inoccupation des places standards et de l'ensemble des places (univers total) en Manitoba



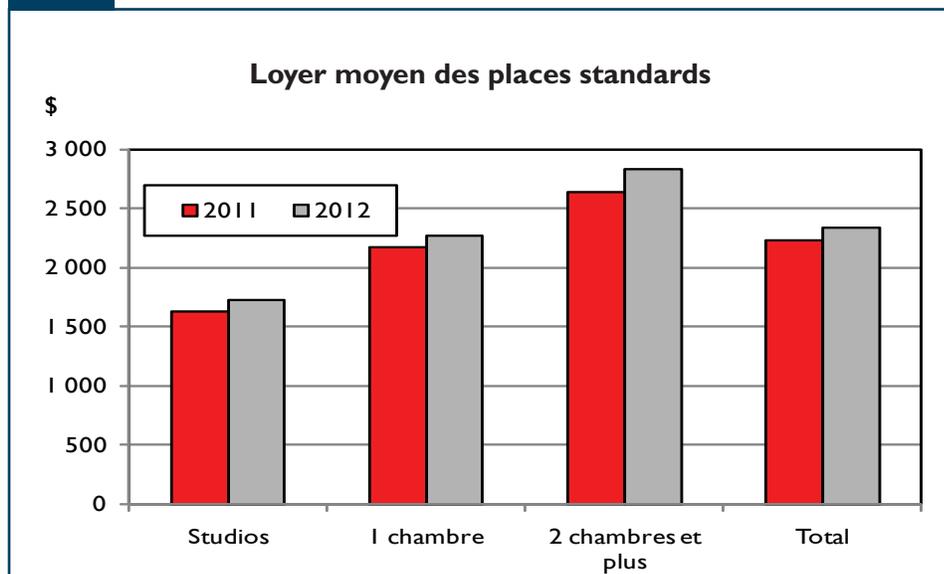
## Taux d'occupation

### Le taux d'occupation diminue

Selon les résultats de l'Enquête sur les résidences pour personnes âgées réalisée par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), le taux d'occupation dans les résidences pour personnes âgées du Manitoba se situait à 4,8 % en 2012, comparativement à 7,1 % en 2011. Cette enquête porte uniquement sur les résidences d'initiative privée et les résidences sans but lucratif où les locataires ont en majorité 65 ans ou plus et ont accès à divers services qui ne sont pas offerts dans les ensembles de logements locatifs traditionnels, tels que les repas, l'entretien ménager et la lessive.

Dans les résidences pour personnes âgées du Manitoba, la catégorie des studios affichait un taux d'occupation de 7,5 %, comparativement à 5,5 % en 2011. Il s'agissait du taux d'occupation le plus élevé selon le nombre de chambres cette année. C'est dans la catégorie des logements à une chambre que la proportion d'unités vacantes a le plus diminué, passant de 7,9 %, le taux le plus élevé en 2011, à 4,6 % en 2012. Le plus faible taux d'occupation demeure du côté des logements de deux chambres et plus : il était de 4,4 % en 2012, un niveau presque identique à celui de l'année précédente (4,5 %).

Figure 2



Source : SCHL

### Le taux d'occupation diminue dans la fourchette de loyers supérieure

Comme en 2011, les plus hauts taux d'occupation de la province ont été enregistrés cette année dans la fourchette de loyers supérieure. C'est également dans cette fourchette de loyers que la proportion d'unités vacantes a le plus diminué. Celles qui se louent plus de 2 500 \$ par mois ont présenté un taux d'occupation de 6,0 % en 2012, en baisse par rapport à 15,4 % en 2011. La plus faible proportion de places vacantes a été enregistrée dans la fourchette des loyers allant de 1 500 à 1 999 \$, pour laquelle le taux d'occupation est passé de 2,5 % en 2011 à 2,3 % en 2012, soit moins de la moitié du taux global de 4,8 % pour le Manitoba. Enfin, le taux d'occupation pour les

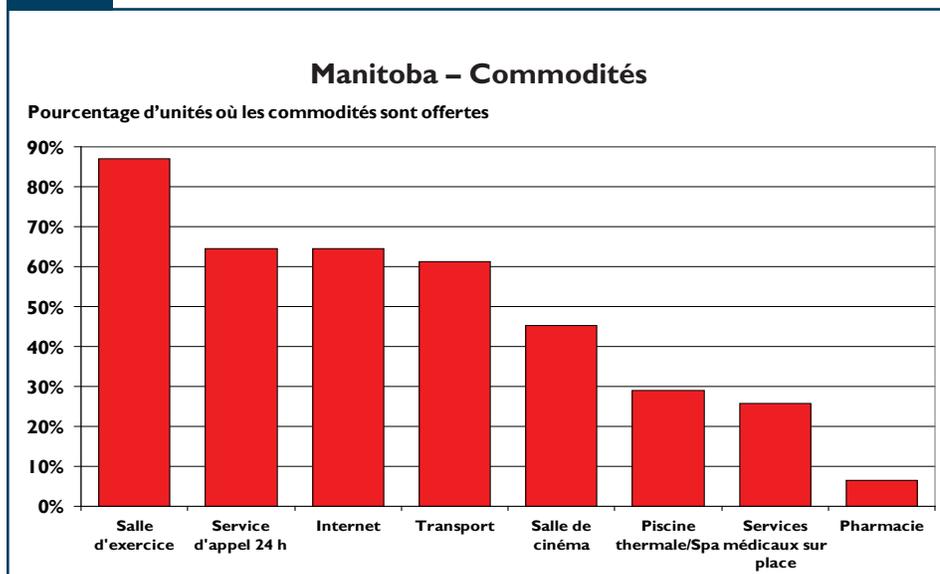
places se louant entre 2 000 et 2 499 \$ est passé de 4,2 % en 2011 à 5,4 % en 2012.

## Loyers

### Hausse du loyer mensuel moyen

Le loyer mensuel moyen des places standards, tous types confondus, dans les résidences pour personnes âgées de la province était de 2 338 \$ en 2012, contre 2 227 \$ en 2011. C'est du côté des logements de deux chambres et plus qu'on a observé la plus importante variation du loyer moyen, lequel est passé de 2 638 \$ en 2011 à 2 834 \$ en 2012. Le loyer moyen des studios s'est élevé à 1 730 \$ en 2012, comparativement à une moyenne mensuelle de 1 630 \$ en 2011.

Figure 3



Source : SCHL

Un examen de l'univers des places selon la fourchette de loyers permet de constater que la plus grande partie des places, soit 42 % de celles-ci, commandaient un loyer mensuel de plus de 2 500 \$. En comparaison, seulement 30 % des places en 2011 se situaient dans cette catégorie. Les places dont le loyer mensuel était de 2 000 à 2 499 \$ représentaient 33,5 % de l'univers total en 2012. Le loyer mensuel est inférieur à 1 500 \$ pour seulement 4,8 % des places en résidences pour personnes âgées dans la province.

## Les services et les commodités varient

Toutes les résidences visées par l'Enquête offraient des services de repas dont le coût était inclus dans le loyer. Parmi celles-ci, la majorité

fournissait trois repas par jour. Toutefois, 51,6 % de ces résidences seulement offraient trois repas par jour en 2012, ce qui représente une baisse par rapport à 54,3 % en 2011. Les autres résidences (48,4 %) offraient deux repas par jour, ce qui constitue une augmentation par rapport à 37,1 % en 2011. Des services médicaux étaient offerts sur place dans 25,8 % des résidences, et une infirmière autorisée était disponible dans 16,1 % des cas. Le nombre de résidences offrant ces deux services a augmenté depuis 2011. Le service le plus commun est le système de sonnette d'appel 24 h, offert dans 64,5 % des résidences de la province, comparativement à 60,0 % en 2011. Un petit nombre de ces résidences (6,5 %) avaient une pharmacie sur place, contre 5,7 % selon l'Enquête de l'an dernier.

Dans la plupart des unités (87,1 %), les occupants avaient accès à une salle d'exercice. Il s'agissait de la commodité la plus courante. La deuxième commodité la plus courante était l'accès Internet, offert dans 64,5 % des unités de la province. Viennent ensuite les services de transport, dans 61,3 % des unités. Parmi les autres commodités offertes, on trouve la salle de cinéma (45,2 %), ainsi que le spa ou la piscine thermale (29 %). Dans tous les cas, les plus grands immeubles pouvaient offrir plus de commodités que la moyenne provinciale.

En ce qui a trait aux services complémentaires, la câblodistribution était incluse dans 51,6 % des résidences, tandis que le téléphone n'était inclus que dans 6,5 % des cas seulement. Dans 83,9 % des résidences visées par l'Enquête en 2012, les locataires devaient prendre eux-mêmes les dispositions nécessaires pour obtenir le service de téléphone.

## Univers

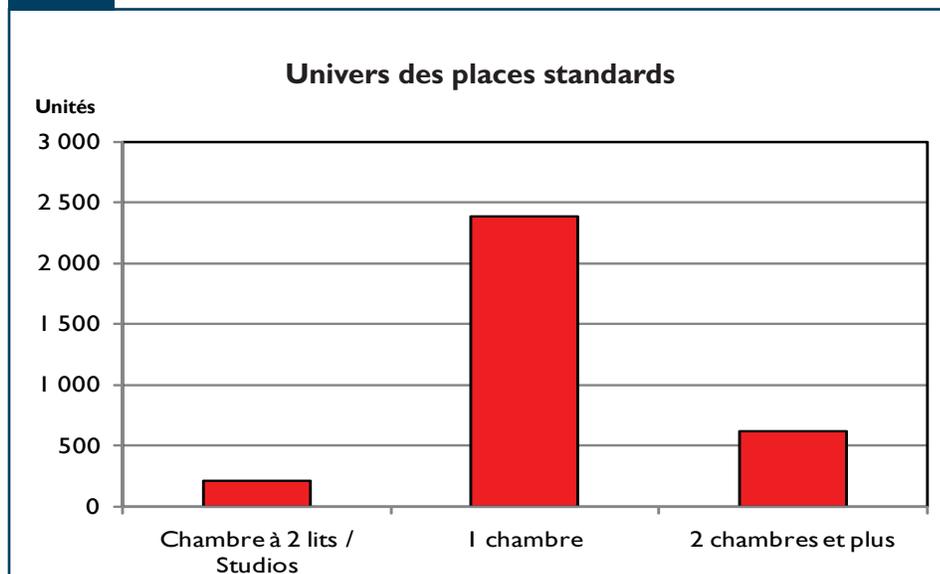
### Couverture (ou univers) de l'Enquête

En 2012, l'Enquête visait 31 résidences pour personnes âgées à l'échelle de la province, un peu moins que les 35 couvertes en 2011. Le nombre de places visées par l'Enquête a également diminué de 5 %, pour s'établir à 3 473 cette année. Ces places logeaient 3 753 personnes, c'est-à-dire l'équivalent de 4,3 % de la population estimative des personnes âgées de plus de 75 ans au Manitoba.

La plupart des places (70 %) sont des logements de une chambre, suivis des logements de deux chambres (18 %) et finalement, des chambres à deux lits et des studios (12 %). La plupart de ces unités (74 %) ont une structure en bois et le reste, une structure de béton.

Durant son enquête de 2012, la SCHL a dénombré 3 215 places standards dans les résidences pour personnes âgées du Manitoba, une diminution de 7 % par rapport aux 3 446 places qui constituaient l'univers en 2011. Les places standards sont occupées par des résidents qui reçoivent moins de 1,5 heure de soins par jour.

Figure 4



Source : SCHL

## TABLEAUX COMPRIS DANS LE RAPPORT SUR LES RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES - MANITOBA

Tableaux standards		Page
1.1	Taux d'inoccupation (%) des places standards selon le type d'unité	7
1.2	Taux d'inoccupation (%) des places standards selon la fourchette de loyers (\$)	7
1.4	Univers, nombre de résidents et taux d'attraction (%)	7
2.1	Univers des places selon le type d'unité	8
2.2	Univers selon le type d'unité	8
2.3	Univers des places standards selon la fourchette de loyers (\$)	8
2.4	Proportion (%) d'immeubles où certains services sont offerts selon la taille de l'immeuble	9
2.5	Proportion (%) d'immeubles où les résidents ont accès à certaines commodités selon la taille de l'immeuble	9
3.1	Loyer moyen (\$) des places standards selon le type d'unité	9
Tableaux optionnels		
O1	Proportion (%) de résidences selon la structure du bâtiment	10
O2	Proportion (%) de places où la câblodistribution et le téléphone sont inclus ou non, et coût moyen (\$) si ces services sont optionnels	10
O3	Taux d'inoccupation (%) des places standards selon l'année d'ouverture des résidences	10
O4	Loyer moyen (\$) des places standards selon l'année d'ouverture des résidences	10

### I.1 Taux d'inoccupation (%) des places standards selon le type d'unité Manitoba

Province	Chambres semi-privées		Studios		1 chambre		2 chambres et plus		Toutes les unités	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012
Manitoba	--	--	5,5 <sup>a</sup>	7,5 <sup>a</sup>	7,9 <sup>a</sup>	4,6 <sup>a</sup>	4,5 <sup>a</sup>	4,4 <sup>a</sup>	7,1 <sup>a</sup>	4,8 <sup>a</sup>

Sont exclus des données ci-dessus les unités subventionnées ou hors marché, les unités de soins de relève et les unités où des frais supplémentaires sont exigés pour des soins assidus (soins durant une heure et demie ou plus).

### I.2 Taux d'inoccupation (%) des places standards selon la fourchette de loyers (\$) Manitoba

Province	Moins de 1 000 \$		1 000 à 1 499 \$		1 500 à 1 999 \$		2 000 à 2 499 \$		2 500 \$ et plus		Total des places dont le loyer est connu	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012
Manitoba	**	--	2,9 <sup>a</sup>	++	2,5 <sup>a</sup>	2,3 <sup>a</sup>	4,2 <sup>a</sup>	5,4 <sup>a</sup>	15,4 <sup>a</sup>	6,0 <sup>a</sup>	7,1 <sup>a</sup>	4,8 <sup>a</sup>

Sont exclus des données ci-dessus les unités subventionnées ou hors marché, les unités de soins de relève et les unités où des frais supplémentaires sont exigés pour des soins assidus (soins durant une heure et demie ou plus). Les frais exigés pour une seconde personne sont également exclus du calcul.

### I.4 Univers, nombre de résidents et taux d'attraction (%) Manitoba

Province	Nombre total de places	Taux d'inoccupation global (%)		Nombre de résidences	Nombre de résidents	Population estimative des 75 ans et plus <sup>1</sup>	Taux d'attraction <sup>2</sup> (%)
		2011	2012				
Manitoba	3 473	6,7 <sup>a</sup>	4,5 <sup>a</sup>	31	3 753 <sup>a</sup>	86 400	4,3

<sup>1</sup> Source : Statistique Canada (Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires, 2009-2036, scénario 3)

<sup>2</sup> Taux d'attraction : estimation de la proportion de la population des 75 ans et plus vivant dans les résidences incluses dans l'univers de l'Enquête.

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :

a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)

\*\* Non fournie pour des raisons de confidentialité    ++ Non fournie des raisons de fiabilité statistique  
-- Aucun logement de cette catégorie dans l'univers

**2.1 Univers des places selon le type d'unité**
**Manitoba**

Province	Chambres semi-privées et studios	1 chambre	2 chambres et plus	Toutes les unités
<b>Manitoba</b>	<b>409</b>	<b>2 430</b>	<b>634</b>	<b>3 473</b>

**2.2 Univers selon le type d'unité**
**Manitoba**

Province	Chambres à deux lits et studios	1 chambre	2 chambres et plus	Toutes les unités
<b>Manitoba</b>	<b>409</b>	<b>2 430</b>	<b>634</b>	<b>3 473</b>
Places standards	214	2 384	617	3 215
Places non standards	195	9	1	205
Places de type inconnu et autres	--	37	16	53

**2.3 Univers des places standards selon la fourchette de loyers (\$)**
**Manitoba**

Province	Moins de 1 500 \$	1 500 à 1 999 \$	2 000 à 2 499 \$	2 500 \$ et plus
	% du total <sup>1</sup>			
<b>Manitoba</b>	<b>4,8 a</b>	<b>19,7 a</b>	<b>33,5 a</b>	<b>42,0 a</b>

<sup>1</sup> Pourcentage du nombre total de places dont le loyer est connu.

Sont exclues des données ci-dessus les unités subventionnées ou hors marché, les unités de soins de relève et les unités où des frais supplémentaires sont exigés pour des soins assidus (soins durant une heure et demie ou plus).

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :

a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)

\*\* Non fournie pour des raisons de confidentialité ++ Non fournie des raisons de fiabilité statistique

-- Aucun logement de cette catégorie dans l'univers

### 2.4 Proportion (%) d'immeubles où certains services sont offerts<sup>1</sup> selon la taille de l'immeuble Manitoba

Province	Repas			Services médicaux sur place	Infirmière diplômée sur place <sup>2</sup>	Système d'appel 24 h	Pharmacie	
	Optionnels	Nombre de repas inclus dans le loyer						
		1	2					3
<b>Manitoba</b>	<b>0,0</b> c	<b>0,0</b> c	<b>48,4</b> a	<b>51,6</b> a	<b>25,8</b> a	<b>16,1</b> a	<b>64,5</b> a	<b>6,5</b> a
10 à 49	**	**	**	**	**	**	**	**
50 à 89	**	**	**	**	**	**	**	**
90 et plus	0,0 a	0,0 a	52,2 a	47,8 a	30,4 a	21,7 a	69,6 a	8,7 a

<sup>1</sup> On considère que les services sont compris dans les loyers d'un immeuble donné s'ils sont inclus dans le loyer de la majorité des places.

<sup>2</sup> Les infirmières auxiliaires autorisées ne sont pas considérées comme faisant partie de la catégorie des infirmières diplômées.

### 2.5 Proportion (%) d'immeubles où les résidents ont accès à certaines commodités<sup>1</sup> selon la taille de l'immeuble Manitoba

Province	Services de transport	Piscine	Piscine thermale/spa	Salle de cinéma	Salle d'exercice	Internet
<b>Manitoba</b>	<b>61,3</b> a	<b>0,0</b> c	<b>29,0</b> a	<b>45,2</b> a	<b>87,1</b> a	<b>64,5</b> a
10 à 49	**	**	**	**	**	**
50 à 89	**	**	**	**	**	**
90 et plus	69,6 a	0,0 a	34,8 a	52,2 a	100,0 a	78,3 a

<sup>1</sup> On considère que les services sont compris dans les loyers d'un immeuble donné s'ils sont inclus dans le loyer de la majorité des places.

### 3.1 Loyer moyen (\$) des places standards selon le type d'unité Manitoba

Province	Chambres semi-privées		Studios		1 chambre		2 chambres et plus		Toutes les unités	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012
<b>Manitoba</b>	--	--	1 630 a	1 730 a	2 169 a	2 266 a	2 638 a	2 834 a	2 227 a	2 338 a

Sont exclues des données ci-dessus les unités subventionnées ou hors marché, les unités de soins de relève et les unités où des frais supplémentaires sont exigés pour des soins assidus (soins durant une heure et demie ou plus).

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :

a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)

\*\* Non fournie pour des raisons de confidentialité ++ Non fournie des raisons de fiabilité statistique

-- Aucun logement de cette catégorie dans l'univers

**O1 Proportion (%) de résidences selon la structure du bâtiment**
**Manitoba**

Province	Charpente de béton	Ossature de bois
Manitoba	25,8%	74,2%

**O2 Proportion (%) de résidences où la câblodistribution et le téléphone sont inclus ou non, et coût moyen (\$) si ces services sont optionnels**
**Manitoba**

Région	Service	Inclus dans le loyer (%)	Non inclus – le locataire prend toutes les dispositions (%)	Optionnel – le coût s'ajoute au loyer (%)	Coût moyen du service si optionnel (\$)
RMR de Winnipeg	Câblodistribution	51,9	37,0	11,1	**
	Téléphone	7,4	81,5	11,1	--
Reste du Manitoba	Câblodistribution	50,0	50,0	--	--
	Téléphone	--	100,0	--	**
Manitoba	Câblodistribution	51,6	38,7	9,7	**
	Téléphone	6,5	83,9	9,7	**

**O3 Taux d'inoccupation (%) des places standards selon l'année d'ouverture des résidences**
**Manitoba**

Province	Avant 1990	1990 à 1999	2000 ou après	Toutes années confondues
Manitoba	**	**	4,5 a	4,8 a

**O4 Loyer moyen (\$) des places standards selon l'année d'ouverture des résidences**
**Manitoba**

Province		Avant 1990	1990 à 1999	2000 ou après	Toutes années confondues
Manitoba	Studios	**	**	1 717 a	1 730 a
	1 chambre	**	**	2 315 a	2 266 a
	2 chambres ou +	**	**	2 796 a	2 834 a
	Toutes les places	**	**	2 396 a	2 338 a

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :

a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)

\*\* Non fournie pour des raisons de confidentialité    ++ Non fournie des raisons de fiabilité statistique

-- Aucun logement de cette catégorie dans l'univers

## Méthode d'enquête

La Société canadienne d'hypothèques et de logement réalise l'Enquête sur les résidences pour personnes âgées en février et en mars. Cette enquête annuelle est devenue nationale en 2009 et porte depuis sur tous les centres urbains des dix provinces. Sont comprises dans l'univers d'enquête les résidences d'initiative privée et les résidences sans but lucratif qui comptent au moins une unité non subventionnée.

Pour être incluses dans l'Enquête de 2012, les résidences devaient :

- ✓ Avoir ouvert leurs portes il y a au moins un an, autrement dit avant janvier 2011.
- ✓ Compter au moins dix unités locatives (au Québec, en Ontario et dans les Prairies) ou cinq unités locatives (dans l'Atlantique et en Colombie-Britannique).
- ✓ Offrir sur place un service de repas.
- ✓ Ne pas compter exclusivement des résidents qui reçoivent des soins assidus, c'est-à-dire au moins une heure et demie de soins par jour (sont donc exclus de l'Enquête les établissements de soins de longue durée et les maisons de soins infirmiers, par exemple).
- ✓ Offrir des unités locatives (les unités offertes en location viagère ou en copropriété sont exclues de l'Enquête).
- ✓ Compter au moins 50 % de locataires âgés de 65 ans ou plus.

L'Enquête sur les résidences pour personnes âgées est un recensement; elle ne porte pas sur un échantillon. Toutes les résidences pour personnes âgées au Canada qui répondent aux critères ci-dessus sont donc incluses dans l'Enquête.

L'Enquête a été menée par téléphone, télécopieur et courriel. L'information a été obtenue du propriétaire, du gestionnaire ou de l'administrateur. Les résultats de l'Enquête témoignent de la conjoncture du marché au moment de sa réalisation. Ils sont pondérés en fonction de l'univers d'enquête et rajustés pour tenir compte des taux de non-réponse. Le degré de fiabilité statistique est indiqué dans les tableaux de données. Pour en savoir davantage sur la fiabilité des données, cliquez [ici](#).

Toutes les données publiées, sauf celles qui concernent l'arrivée sur le marché d'unités neuves, visent uniquement les résidences qui, au moment de l'Enquête, étaient ouvertes depuis au moins un an.

## Définitions

**Place** : Espace résidentiel locatif. Exemples : un lit dans une chambre à deux lits ou une salle commune, une chambre individuelle, un studio ou un logement de une ou deux chambres. Dans la plupart des cas, il y a une seule place par unité. Les cas faisant exception sont ceux où l'unité est divisée et peut être louée à plus d'une personne, comme les chambres à deux lits et les salles communes. Sauf indications contraires, les données sur les places se rapportent à toutes les places, peu importe le type d'unité.

**Place standard** : Place occupée par un résident qui reçoit un niveau standard de soins (moins d'une heure et demie de soins par jour) ou qui n'a pas à payer de frais supplémentaires pour recevoir des soins assidus. Le terme utilisé pour désigner ce type de place peut varier d'une région à l'autre du pays.

**Place avec soins assidus** : Place occupée par un résident qui paye des frais supplémentaires pour recevoir des soins assidus (au moins une heure et demie de soins par jour), par exemple s'il est atteint d'Alzheimer ou de démence, ou s'il est à mobilité réduite.

**Place de soins de relève** : Place servant à loger temporairement une personne âgée qui réside habituellement ailleurs que dans la résidence.

**Place hors marché ou subventionnée** : Place dont le loyer est inférieur au loyer du marché ou place occupée par un résident subventionné.

**Loyer** : Montant mensuel que paient les résidents pour occuper leur place et obtenir tous les services obligatoires. Le loyer des places vacantes correspond au montant que demande le propriétaire.

**Place vacante** : Place qui n'est pas occupée au moment de l'Enquête et qui est prête à accueillir un nouveau locataire.

**Taux d'attraction** : Pourcentage des personnes de 75 ans et plus qui vivent dans les résidences pour personnes âgées, c'est-à-dire nombre total de résidents recensés dans l'Enquête pour un centre donné, divisé par le nombre estimatif de personnes âgées de 75 ans et plus (personnes les plus susceptibles de vivre en résidence) dans la population de ce même centre, multiplié par 100.

### **Remerciements**

L'Enquête sur les résidences pour personnes âgées ne pourrait pas être effectuée sans la collaboration des propriétaires des résidences et de leur personnel. La SCHL les remercie du temps et des efforts qu'ils ont consacrés à lui fournir des renseignements exacts. Grâce à leur contribution, la SCHL est en mesure de publier des données et des analyses qui profitent à l'ensemble du secteur de l'habitation.

### **Confidentialité**

Tous les renseignements fournis dans le cadre de cette enquête demeurent strictement confidentiels. La SCHL s'en sert uniquement pour produire des statistiques et des ensembles de données anonymes qui ne permettent pas d'identifier des particuliers, des ménages, des entreprises ou des immeubles.

## LA SCHL : AU CŒUR DE L'HABITATION

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) est l'organisme national responsable de l'habitation au Canada, et ce, depuis plus de 65 ans.

En collaboration avec d'autres intervenants du secteur de l'habitation, elle contribue à faire en sorte que le système canadien de logement demeure l'un des meilleurs du monde. La SCHL aide les Canadiens à accéder à un large éventail de solutions de logements durables, abordables et de qualité, favorisant ainsi la création de collectivités et de villes dynamiques et saines partout au pays.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez consulter le site Web de la SCHL à l'adresse suivante : [www.schl.ca](http://www.schl.ca)  
Vous pouvez aussi communiquer avec nous par téléphone, au 1-800-668-2642, ou par télécopieur, au 1-800-245-9274.

De l'extérieur du Canada : 613-748-2003 (téléphone); 613-748-2016 (télécopieur).

La Société canadienne d'hypothèques et de logement souscrit à la politique du gouvernement fédéral sur l'accès des personnes handicapées à l'information. Si vous désirez obtenir la présente publication sur des supports de substitution, composez le 1-800-668-2642..

La gamme complète des publications nationales standards du Centre d'analyse de marché (CAM) est offerte gratuitement, en format électronique, sur le site Web de la SCHL. Vous pouvez consulter, imprimer ou télécharger les éditions déjà parues, ou encore vous abonner aux futures éditions et recevoir automatiquement, par courriel, de l'information sur le marché le jour même où elle est diffusée : c'est rapide et pratique! Visitez le [www.schl.ca/marchedelhabitation](http://www.schl.ca/marchedelhabitation)

Pour en savoir davantage au sujet du CAM et de la mine de renseignements sur le marché de l'habitation qu'il met à votre disposition, rendez-vous au [www.schl.ca/marchedelhabitation](http://www.schl.ca/marchedelhabitation)

Pour vous abonner à la version papier (payante) des publications du CAM, veuillez composer le 1-800-668-2642.

©2012 Société canadienne d'hypothèques et de logement. Tous droits réservés. La SCHL autorise toute utilisation raisonnable du contenu de la présente publication, à la condition toutefois que ce soit à des fins personnelles, pour des recherches d'affaires ou d'intérêt public, ou encore dans un but éducatif. Elle accorde le droit d'utiliser le contenu à titre de référence générale dans des analyses écrites ou dans la présentation de résultats, de conclusions ou de prévisions, et de citer de façon limitée les données figurant dans la présente publication. La SCHL autorise également l'utilisation raisonnable et restreinte du contenu de ses rapports dans des publications commerciales, sous réserve des conditions susmentionnées. Elle conserve toutefois le droit d'exiger, pour une quelconque raison, l'interruption d'une telle utilisation.

Chaque fois que le contenu d'une publication de la SCHL est utilisé, y compris les données statistiques, il faut en indiquer la source comme suit :

Source : SCHL (ou, selon le cas, « Adaptation de données provenant de la SCHL »), titre de la publication, année et date de diffusion.

À défaut de quoi ledit contenu ne peut être reproduit ni transmis à quiconque. Lorsqu'une organisation se procure une publication, elle ne doit pas en donner l'accès à des personnes qui ne sont pas à son emploi. La publication ne peut être affichée, que ce soit en partie ou en totalité, dans un site Web qui serait ouvert au public ou accessible à des personnes qui ne travaillent pas directement pour l'organisation. Pour obtenir la permission d'utiliser le contenu d'une publication d'analyse de marché de la SCHL à des fins autres que celles susmentionnées ou de reproduire de grands extraits ou l'intégralité des publications d'analyse de marché de la SCHL, veuillez communiquer avec le Centre canadien de documentation sur l'habitation (CCDH) ; courriel : [chic@schl.ca](mailto:chic@schl.ca) – téléphone : 613-748-2367 ou 1-800-668-2642.

Veuillez fournir les informations suivantes au CCDH :

Titre de la publication, année et date de diffusion

Sans limiter la portée générale de ce qui précède, il est interdit de traduire un extrait de publication sans l'autorisation préalable écrite de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Les renseignements, analyses et opinions contenus dans cette publication sont fondés sur diverses sources jugées fiables, mais leur exactitude ne peut être garantie, et ni la Société canadienne d'hypothèques et de logement ni ses employés n'en assument la responsabilité.

# Marché de l'habitation : notre savoir à votre service

## RAPPORTS GRATUITS EN LIGNE :

- Statistiques du logement au Canada
- Bulletin mensuel d'information sur le logement
- Perspectives du marché de l'habitation, Canada
- Perspectives du marché de l'habitation :  
Faits saillants – Canada et les régions
- Perspectives du marché de l'habitation, grands centres urbains
- Tableaux de données sur le marché de l'habitation :  
Quelques centres urbains du Centre-Sud de l'Ontario
- Actualités habitation, Canada
- Actualités habitation, grands centres urbains
- Actualités habitation, régions
- Statistiques mensuelles sur l'habitation
- Perspectives du marché, Nord du Canada
- Tableaux de données provisoires sur les mises en chantier
- Rapport sur la rénovation et l'achat de logements
- Rapport sur le marché locatif : Faits saillants provinciaux  
*Maintenant publié deux fois l'an!*
- Rapport sur le marché locatif, grands centres urbains
- Statistiques sur le marché locatif *Maintenant publié deux fois l'an!*
- Construction résidentielle en bref, centres urbains des Prairies
- Rapports sur les résidences pour personnes âgées

**Obtenez tout de suite l'information dont vous avez besoin!**

**Cliquez sur [www.schl.ca/marchedelhabitation](http://www.schl.ca/marchedelhabitation) pour consulter  
ou télécharger des publications ou encore pour vous abonner.**

Les rapports électroniques du Centre d'analyse de marché de la SCHL procurent une foule de renseignements détaillés sur les marchés national, provinciaux, régionaux et locaux.

- **Prévisions et analyses :** renseignements sur les tendances futures du marché de l'habitation aux échelles locale, régionale et nationale.
- **Données et statistiques :** renseignements sur les différents aspects du marché de l'habitation – mises en chantier, loyers, taux d'inoccupation, et beaucoup plus!

## Les résultats de recherche sur le logement vous intéressent-ils?

Demeurez au fait des plus récents résultats de recherche sur l'habitation et des différents événements d'intérêt liés aux logements et aux collectivités durables, aux conditions de logement, aux tendances, au financement de l'habitation, et à bien d'autres sujets.

Inscrivez-vous dès maintenant au bulletin électronique  
« Recherche en habitation » de la SCHL!

